

Enquête

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **34 (2004)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

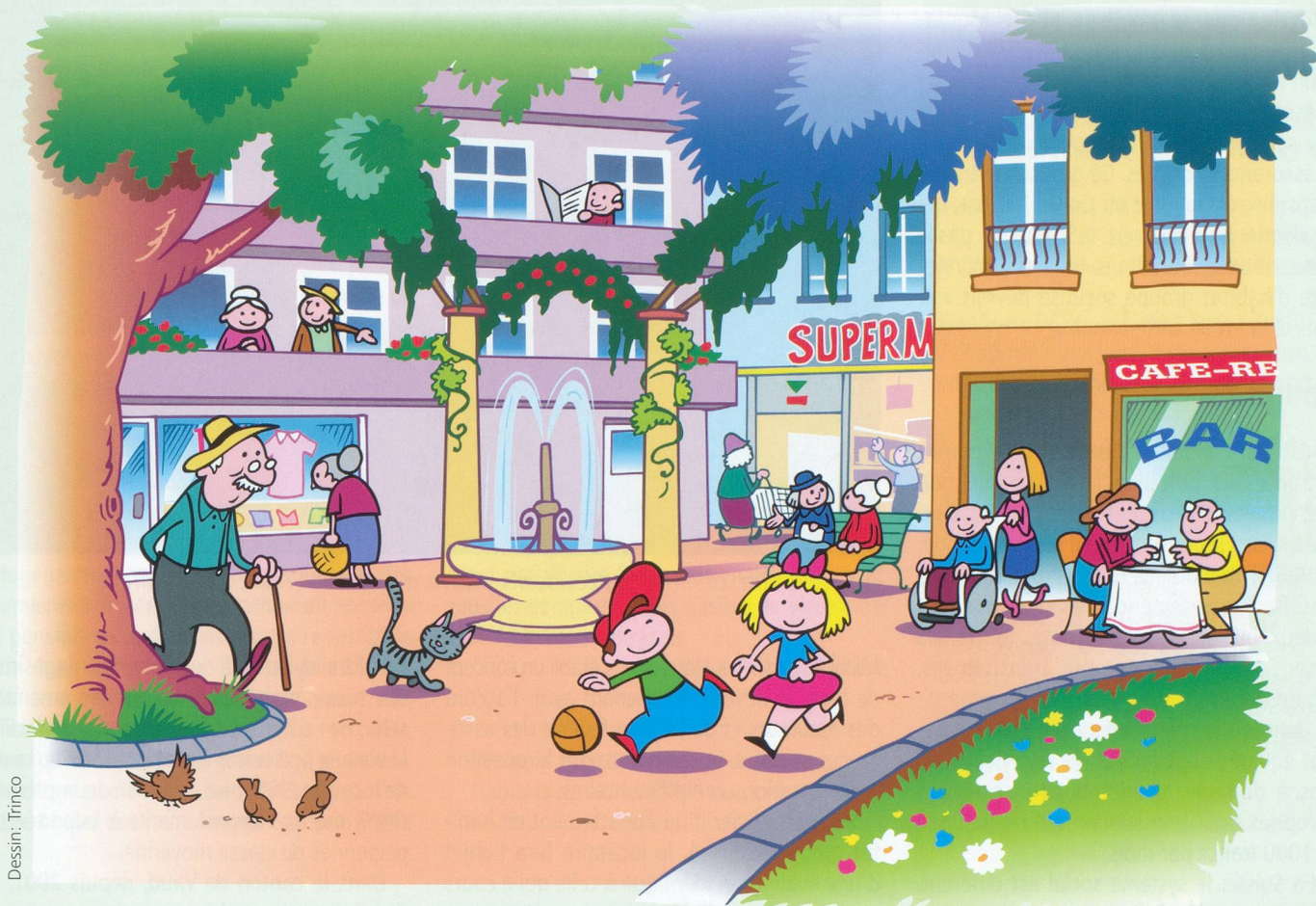
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Dessin: Trinco

Habitats du futur

Une alternative aux EMS

■ Personne ne souhaite finir sa vie en EMS, alors il faut trouver d'autres solutions. En Suisse, le canton de Vaud fait œuvre de pionnier en projetant la création d'habitats groupés sécurisés. Explications.

Pour autant que les instances politiques donnent leur feu vert, de nouveaux habitats pour les personnes âgées seront créés d'ici à 2010. Dans le canton de Vaud d'abord, puis, si la formule séduit, à travers tout le pays. Plutôt que de parquer les personnes âgées à plusieurs dans des chambres médicalisées, les Vaudois projettent de créer des habitats groupés sécurisés (HGS). Le Conseil d'Etat a chargé Michel Montavon, responsable de l'évaluation des besoins au

Département de la santé, de présider une commission d'experts chargée de plancher sur ce projet révolutionnaire. Michel Montavon a pris son rôle très à cœur. «On a tous l'expérience d'aïeux placés en EMS, dont la santé se dégrade rapidement. La question à

>>>

Enquête

Ce mois... dans Vie pratique

- 27 Enquête
- 30 OCPA-Genève
- 32 Dans les cantons
- 34 Pro Senectute
Centre genevois
des moyens auxiliaires
- 36 Assurances
Modifications des rentes AI
- 38 Sexologie – Droits
- 39 Info Seniors
- 40 Agenda
- 42 Economie
Diversifier ses placements

laquelle nous devons répondre est simple: peut-on faire mieux? Y a-t-il une alternative possible?»

Afin de cerner le problème, Michel Montavon a réuni des directeurs d'EMS, un médecin, un responsable de Pro Senectute et diverses associations bénévoles dans le domaine de la santé publique. Sans oublier le service des assurances sociales. Ce groupe de travail a transmis son rapport au Conseil d'Etat, qui doit donner son feu vert. «Si tout se passe comme nous le souhaitons, un premier projet pilote d'habitat groupé sécurisé devrait voir le jour à la fin de cette année.»

Exemple danois

C'est du Danemark que vient l'exemple. Confronté au problème d'une population âgée, problème récurrent dans tous les pays industrialisés, le gouvernement danois a décidé, en 1986, d'abandonner la construction d'EMS au profit d'appartements individuels privatifs de deux pièces. Dès cette date, toutes les maisons de retraite ont été transformées. Aujourd'hui, les résidents peuvent emménager dans de coquets appartements, totalement équipés et sécurisés. Ils bénéficient de repas à domicile, d'animations et de soins appropriés pour une somme qui ne dépasse pas 1000 francs par mois.

«En Suisse, le système social est différent, mais nous nous inspirons largement du modèle danois dans le cadre de notre projet, affirme



Au Tertianum de Bâle, les résidents peuvent suivre les matches en direct.

Michel Montavon. Nous avons établi un concept de base et devons maintenant avoir l'accord des assureurs et de l'Office fédéral des assurances sociales, notamment pour la question des prestations complémentaires.»

Pour bénéficier d'un appartement en habitat groupé sécurisé, le locataire fera l'objet d'une évaluation identique à celle qui a cours pour l'entrée en EMS. «Mais notre intention est de les rendre accessibles à chacun, quel que soit son revenu...»

Si ce projet permet de réaliser des économies dans le domaine des soins, le coût global de construction restera identique à celui des EMS, soit environ 250 000 francs par lit (ou appartement sécurisé). «A la différence qu'en EMS, le résident ne dispose que de 20 m², alors qu'en habitat groupé il en aura plus du double. Et qu'il vivra dans ses meubles...»

Le paradis à Marin

En Suisse, il n'existe pas encore de projet similaire, bien que les résidences qui proposent des appartements protégés fleurissent depuis quelques années. Ces habitats destinés aux seniors sont généralement gérés par des fondations, qui peuvent, dans certains cas, bénéficier du soutien des communautés locales. Ainsi, à Marin, près de Neuchâtel, la commune a mis à disposition d'une fondation privée un droit de superficie permanent et gratuit. Le projet est sorti de terre au lieu-dit «Les Indiennes» en automne dernier. Les 44 appartements destinés à des retraités encore autonomes ont été pris d'assaut. Situés dans

un cadre idyllique, à deux pas des magasins et des transports publics, ils ont été aménagés selon des critères très sévères, afin de faciliter la vie aux personnes à mobilité réduite. Le prix de location (900 francs pour un deux-pièces et demi) met ces appartements à la portée des personnes de classe moyenne.

Dans le canton de Vaud, depuis 2001, les frais infirmiers et pharmaceutiques sont remboursés pour les résidents des habitats protégés. Cela permet à des fondations de baisser les coûts de leurs appartements et surtout de mettre en place une structure de soins. C'est le cas de la Fondation Pro-Home, basée à Yverdon-les-Bains, qui propose des petits logements, qui vont du studio au trois-pièces, pour un prix mensuel se situant entre 800 et 1400 francs. «Les habitants de ces appartements protégés peuvent naturellement conserver leur médecin, ce qui les rassure, affirme Françoise Ammeter, responsable des soins de la fondation. Ceux qui ne bénéficient pas des prestations complémentaires participent aux coûts des soins à hauteur de 10%. En revanche, les diverses prestations facultatives, comme le ménage, les repas ou la lessive sont facturées en plus.»

De nombreuses fondations gérant des EMS créent également des habitations de ce type. «Elles représentent souvent une étape entre l'appartement ou la villa et l'EMS. On a remarqué que les résidents qui passent par des appartements protégés acceptent mieux ensuite leur entrée en établissement médico-social», conclut Françoise Ammeter. Basée à Lausanne, La Fondation NetAge projette la

Walter L. Keller / RBD

Manque de lits

En Suisse, 15,5% de la population est aujourd'hui âgée de plus de 65 ans. Près de 80 000 personnes résident dans des EMS. Le nombre des lits disponibles pour 1000 habitants varie sensiblement d'un canton à l'autre. La moyenne nationale se situe à 75,7 lits. Certains cantons sont mieux lotis que d'autres. Si l'on compte 81,9 lits dans le canton de Fribourg (record suisse), ce chiffre tombe à 76,4 lits pour Neuchâtel, 55,8 lits pour Genève et 55,4 lits pour Vaud. Dans ce canton, il manquera plus de 1000 lits à l'horizon 2010. Il faut donc songer à combler le déficit dès aujourd'hui...

création d'un «village pour seniors» où les résidents, tous locataires, bénéficieraient de logements adaptés, de soins à domicile, d'un service de nettoyage et d'un système de sécurité.

Vue sur le stade

Parmi tous les projets d'appartements protégés, il en est un qui se distingue par son originalité. Le Tertianum de Bâle, a été créé au cœur même du Parc Saint-Jacques, où joue le célèbre club de football. «Près de la moitié de nos résidents trouvent place dans une salle spécialement aménagée pour suivre les matches, dit Cornelia Braun, la directrice de cette résidence pas comme les autres. Et les dames sont devenues des fans du club de football.» Les 107 appartements, aménagés entre le 4^e et le 9^e étages du stade, accueillent une vingtaine de couples et une majorité de dames octogénaires. Les soins sont assurés par des infirmières à demeure et un restaurant accueille les pensionnaires aux heures des repas. Mais vivre dans cette résidence a un prix: il faut déboursier entre 3500 et 7000 francs par mois. Pension et matches compris.

Lorsque l'on arrive au grand âge en Suisse, il vaut mieux avoir quelques sous si l'on désire couler des jours heureux au sein d'une

résidence de luxe. Les adresses ne manquent pas, notamment dans le bassin lémanique. Située sur les hauts de Rolle, dans un cadre de rêve, la Résidence Carina propose des studios pour un peu moins de 1800 francs. A La Gracieuse, à Lonay, à La Gottaz à Morges, à la Résidence Bristol et dans celle de Nova Vita à Montreux, les prix prennent l'ascenseur. Mais il s'agit là de lieux privilégiés, où l'on garantit une qualité de vie optimale.

Pour les personnes âgées, issues de la classe moyenne, il existe des résidences accessibles. Il faut toutefois pouvoir compter sur les revenus d'un deuxième ou d'un troisième pilier pour y vivre convenablement. Quant à ceux qui n'ont qu'une rente AVS, ils n'ont guère le choix: lorsque l'heure viendra de quitter leur appartement, ils entreront en EMS.

Sous l'impulsion de directeurs dynamiques, qui encouragent la créativité et la convivialité, les EMS évoluent également. Certes, ce n'est pas encore le paradis, mais on ne peut plus les comparer à ces «asiles de vieux» ou aux «mouroirs» de jadis.

Jean-Robert Probst

Le mois prochain:

Habitats du futur: L'EMS du bonheur!

Adresses utiles

Neuchâtel: Fondation Les Indiennes, 2074 Marin, tél. 032 753 91 71.

Valais: Domino, M^{me} Isabelle Pralong-Voide, coordinatrice, tél. 027 452 07 16.

Vaud: Guide de l'habitat protégé, tél. 021 646 17 21. Fondation Net'Age, M. William Anhorn, tél. 021 647 91 67.

Genève: OCPA, tél. 022 849 77 41.

(L'habitat pour personnes âgées du canton de Genève fera l'objet de notre enquête de mars 2004.)

En principe, les sections cantonales de Pro Senectute fournissent des renseignements sur les habitats protégés de Suisse romande. (Adresses page 35.)

Les résidences: Carina, 1180 Rolle, tél. 021 825 24 10. La Gracieuse, 1024 Lonay, tél. 021 804 51 51. La Gottaz, 1110 Morges, tél. 021 804 01 11. En ville, 1110 Morges, tél. 021 804 57 77. Bristol, 11820 Montreux, tél. 021 962 60 60. Nova Vita, 1820 Montreux, tél. 021 965 90 90.

En Valais, la formule Domino

■ Un nouveau type d'habitat qui respecte l'intimité de chacun et favorise les relations humaines est mis en place en Valais.

«Avec la formule de l'appartement Domino, je bénéficie de ma liberté, je suis dans mes meubles et je profite d'une vie collective», explique une locataire. «Ce que j'apprécie particulièrement, c'est le sentiment de sécurité que m'apportent infirmières et auxiliaires», ajoute sa voisine. «Au contact des autres personnes âgées, les locataires retrouvent un rôle et se sentent moins seuls», constate la coordinatrice, Isabelle Pralong-Voide.

DOMICILE Nouvelle Option a été lancée en 1998 par le Centre médico-social régional de Sierre, qui a mené une réflexion sur l'habitat destiné aux personnes âgées. L'augmentation de l'espérance de vie conduit à de nouveaux concepts, complémentaires au

domicile habituel et aux structures existantes. Ainsi Domino offre des logements qui réunissent un groupe de quelques personnes, tout en respectant l'intimité et l'indépendance de chacune d'entre elles. Il propose un mode de vie qui recrée des échanges et développe des solidarités. Le CMS intervient, à la demande, pour des soins et une auxiliaire accompagne les locataires dans la vie quotidienne.

Trois variantes

A l'heure actuelle Domino propose trois variantes. A Maison-Rouge, dans le quartier-ouest de Sierre, un appartement accueille cinq personnes. Au centre-ville, trois mes-

sieurs et cinq dames logent dans un ancien hôtel, dont ils occupent les chambres et les salles où l'on se retrouve pour les repas et les activités communes. Et, dernier en date, Côté Cour, un immeuble récent au cœur de la cité, abrite six studios avec cuisinette et salle de bains, plus un espace ouvert à tous. Cette formule est relativement bon marché. Il faut compter de 400 à 1000 francs pour la location, somme à laquelle s'ajoutent les repas. Les frais d'aide et les soins infirmiers sont pris en charge par les assurances sociales. Ces appartements intégrés, bénéficiant d'un encadrement médico-social, ne sont pas «un endroit avant le home, mais un lieu de vie.»

Françoise de Preux